



Centre interdisciplinaire de recherche
en opérationnalisation du développement durable

APPUI FINANCIER DU CIRODD

Programme EXPLORATION

Juin 2020

Avec l'appui financier de



Fonds de recherche – Nature et technologies
Fonds de recherche – Santé
Fonds de recherche – Société et culture



Mission du CIRODD

Le CIRODD est un centre de recherche, développement et référence en opérationnalisation du développement durable dont la mission est d'accélérer la **transformation de la société** afin de soutenir la transition socio-environnementale par l'**innovation durable** et la **transdisciplinarité**. Le CIRODD catalyse, éclaire, conseille, mobilise et accompagne les décideurs et les acteurs de la société dans des prises de décision basées sur les meilleures connaissances et pratiques scientifiques. Le CIRODD est un regroupement stratégique issu du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie (FRQNT) et Société et culture (FRQSC).

Description et objectifs du programme EXPLORATION

Le programme EXPLORATION est dédié aux projets susceptibles de produire des savoirs en rupture avec la recherche traditionnelle et pour lesquels il existe peu de financement conventionnel.

Le CIRODD souhaite encourager des propositions de recherche explorant des modèles différents (projet de recherche exploratoire, pilote ou expérimental ou sur les changements de paradigme), en lien avec les objectifs de développement durable (ODD), l'innovation durable et la transdisciplinarité.

Comme tous les projets de recherche financés par le CIRODD, il est dédié aux projets impliquant au moins deux (2) chercheur.e.s membres régulier.ère.s du CIRODD ainsi que leurs étudiant.e.s, en direction ou co-direction.

L'aide financière accordée par projet est de 15 000 \$. Le CIRODD sélectionnera un maximum de huit (8) candidatures pour l'année se terminant le 1^{er} juin 2021.

Objectifs du programme EXPLORATION

- Favoriser les liens de collaboration entre les cochercheur.e.s du CIRODD ;
- Contribuer à la formation des étudiant.e.s impliqué.e.s ;
- S'inscrire dans au moins un (1) des dix-sept (17) objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.
- Proposer des façons innovantes de mener la recherche en mode inter- et transdisciplinaire, d'explorer des thématiques vierges ou peu défrichées et susceptibles de générer des impacts positifs appréciables pour la société.

Conditions d'admissibilité

- Le projet doit être dirigé par un.e membre régulier.ère du CIRODD et inclure au moins un.e autre **membre régulier.ère du CIRODD**, idéalement issu.e. d'un établissement différent ;



- Le projet doit impliquer au moins un.e étudiant.e d'un.e membre régulier.ère du CIRODD ;
- Le projet doit s'inscrire dans les axes de recherche de la **programmation scientifique du CIRODD**.

Autres considérations

- Le projet peut se faire en collaboration avec d'autres regroupements stratégiques ou centres de recherche ;
- Le projet favorise les liens de collaboration avec d'autres chercheur.e.s affilié.e.s à des établissements universitaires hors Québec ou avec les réseaux de recherche pancanadien ou internationaux.

Durée du projet

Jusqu'à un 1 an.

Dépenses admissibles

Les dépenses admissibles défrayées par le CIRODD incluent :

POSTES	MONTANTS maximaux
Les bourses des étudiant.e.s collégiaux	15 000 \$
La rémunération des étudiant.e.s collégiaux	15 000 \$
Les bourses des étudiant.e.s de 2e et 3e cycles	15 000 \$
La rémunération des étudiant.e.s de 2e et 3e cycles	15 000 \$
Les rémunérations des stagiaires postdoctoraux	5 000 \$
Le matériel ou fourniture de recherche	2 000 \$
Diffusion et transfert de connaissances des résultats de la recherche tel que la production de vidéo, activités grand public, production de contenu vulgarisé pour les grands médias, le Web et les réseaux sociaux)	1 000 \$
Les frais de déplacement ou d'inscription à un congrès ou colloque	500\$
TOTAL ADMISSIBLE	15 000 \$



Procédure de dépôt

- Le CIRODD disposant d'un montant annuel pour le soutien financier de ses membres régulier.ère.s recevra les demandes aux dates suivantes, jusqu'à épuisement des fonds :
 - 1^{er} septembre 2020
 - 1^{er} décembre 2020
 - 1^e mars 2021
 - 1^{er} juin 2021
- Les demandes doivent être soumises via le formulaire en ligne :
 - 🔗 Accéder au [formulaire du programme EXPLORATION](#).
- Joindre au formulaire en ligne les documents suivants :
 - 1. La description du projet. Maximum quatre (4) pages. Ce document doit préciser :
 - La description et les objectifs du projet ;
 - Les étapes et l'échéancier ;
 - Les transferts de connaissance prévus ;
 - Les livrables et le potentiel de retombées du projet.
 - 2. La justification des dépenses. Maximum une (1) page. Ce document doit :
 - Préciser comment sera utilisé la contribution du CIRODD et expliquer la contribution des partenaires.

Limitation des demandes

- Les membres régulier.ère.s peuvent déposer jusqu'à deux (2) demandes au programme EXPLORATION comme chercheur.e principal.e. Toutefois, une (1) seule demande par chercheur.e principal.e pourra être financée pour l'année en cours se terminant au 1^{er} juin 2021.



Livrables suite à l'octroi de l'aide financière

RAPPORT D'AVANCEMENT

Les équipes ayant bénéficié d'une aide financière pour un projet doivent rédiger un rapport d'avancement d'un maximum de deux (2) pages, justifiant :

- L'état d'avancement des travaux : ce qui est complété, ce qui reste à faire ;
- Le budget dépensé, le budget inutilisé (en regard au 15 000 \$ CIRODD octroyé).

Le rapport d'avancement doit être remis le 1^{er} mars au CIRODD.

RAPPORT FINAL

Les équipes ayant bénéficié d'une aide financière doivent rédiger un rapport final d'un maximum de deux (2) pages justifiant :

- Les livrables produits (en fournir une copie au CIRODD) ;
- Les publications scientifiques s'il y a lieu ;
- Les communications orales s'il y a lieu ;
- La justification du budget dépensé ;
- Les autres sources de financement obtenues ou soumises ;
- La liste des étudiant.e.s et/ou des stagiaires postdoctoraux et leur type d'implication ;
- La participation à des comités, des activités ou événement de diffusion ou de transfert de la recherche vers les utilisateurs potentiels non académiques ;
- La liste des collaborateurs et leur type d'implication (chercheur.e.s, centres de recherche, partenaires non académiques) ;
- La description des prochaines étapes anticipées du projet (p. ex. nouvelles collaborations, nouvelle phase, brevet, etc.).

La remise du rapport final est d'un maximum de deux (2) mois après la fin du projet tel qu'inscrit dans l'échéancier de l'équipe de recherche.



Critères d'évaluation du projet

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

PROJET – 50%

- Objectifs du projet clairement énoncés ;
- Adéquation avec les objectifs du programme d'appui ;
- Adéquation du projet avec la mission et la programmation scientifique du CIRODD ;
- Les aspects « proposition nouvelle » ou « en rupture avec les approches traditionnelles » du projet de recherche ;
- Réalisme du budget et de l'échéancier.

IMPACTS – 20%

- Transfert, diffusion et dissémination ;
- Les livrables et potentiel de retombées pour le CIRODD et pour l'avancement des connaissances scientifiques en lien avec l'innovation durable et l'inter- et la transdisciplinarité.

ÉQUIPE – 20%

- Complémentarité et valeur ajoutée de l'équipe (intersectorialité, nouvelles collaborations, collaborations pancanadiennes ou internationales, acteurs non académiques s'il y a lieu, etc.) ;
- Synergie, co-construction et degré d'implication entre les membres de l'équipe et, s'il y a lieu, les utilisateurs de la recherche ;
- Effort de l'équipe pour atteindre une composition inclusive et diversifiée.

FORMATION – 10%

- Description de l'accompagnement et de l'encadrement des étudiant.e.s dans le projet.

Note de passage : 80 %.

